

En l'état actuel du dossier, la première tranche des travaux est toujours prévue pour se terminer **devant le Château de Grosbois**.



**CONSEQUENCES CATASTROPHIQUES POUR VILLECRESNES**

La circulation locale étant appelée à doubler après la réalisation de l'autoroute, dans quelles conditions vivront les Villecresnois riverains des 3 routes à grande circulation : **RN 19 – RD 33 – RD 94 E** ?



**RN 19** La première partie ne sera aménagée que jusqu'au Château de Grosbois (la transformation du reste de la traversée de Villecresnes jusqu'à Marolles et la Francilienne) n'étant pas envisagée avant 15 ou 20 ans. (Il est permis de douter de la réalité de cette seconde tranche lorsque l'on connaît les réticences actuelles de la Région pour ce qui concerne l'aménagement de nouveaux grands axes routiers)

**RD 33** Les problèmes de circulation en centre ville trouveront une solution avec la réalisation de la déviation. Dans combien de temps ? Mystère.

Véritable « Arlésienne » cette déviation tarde à venir. Mais viendra-t-elle seulement un jour ?

N'oublions pas que cette déviation sera aussi porteuse de nuisances et qu'elle devra impérativement être réalisée dans les meilleures conditions de respect de l'environnement.

La **RD 94<sup>E</sup>** (route de la Grange)

Le trafic de cette route est actuellement de **12/13 000 véhicules/jour**. Quel niveau atteindra-t-il après la transformation de la nationale dont le trafic sera **multiplié par 2** ? Les Services de l'Équipement ne sont pas très bavards sur ce sujet. On ne sait pas ou on fait semblant de ne pas savoir....Aucun chiffrage concernant cette route n'a été donné lors de l'enquête publique ; le devenir de la route de la Grange n'y a jamais été évoqué.

**Qu'est-il envisagé pour son franchissement par la Coulée Verte du T.G.V. ? ..... RIEN !**



A noter que déjà actuellement, les niveaux sonores, dans ce quartier, sont très importants ; qu'il s'agisse des nuisances routières ou des nuisances aériennes, sans qu'il soit nécessaire d'en rajouter.

NB – La commune de Yerres, parmi d'autres, attend avec une impatience non dissimulée la mise en service de la déviation de Boissy pour qu'enfin les automobilistes Yerrois, (selon Monsieur Dupont-Aignan) « puissent se rendre à Paris, sans feu rouge » ; c'est en grande partie la route de la Grange qui permet la liaison entre Yerres et Boissy. Actuellement les communes du Val d'Yerres fondent les plus grands espoirs dans cette déviation,, particulièrement en raison des bouchons de Villeneuve St Georges.



Savez-vous que, selon les Services de l'Équipement, **Boissy St Léger verra les nuisances et la pollution diminuer de 80 %**. Grand merci pour Boissy....

Mais, cette administration s'est bien gardée d'annoncer aux Villecresnois quel sera le pourcentage de dégradation de leur environnement. Pas très honnête tout ça !

### VILLECRESNES VA FAIRE LES FRAIS DE L'OPERATION

C'est au seul détriment de Villecresnes que Boissy St Léger va voir s'améliorer la qualité de son environnement !

Vous l'aurez compris, notre commune va ainsi devenir

### UNE VILLE DE TRANSIT ROUTIER ET DONC UNE VILLE SINISTREE

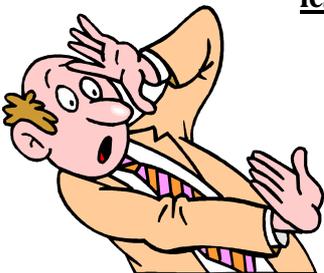


N'oublions pas **que le trafic actuel de la nationale est de 40/45 000 véhicules/jour et qu'il devrait quasiment doubler**. Un goulot d'étranglement, face au château de Grosbois (*fin de la première tranche des travaux*), conduira à la formation de bouchons en provenance de Boissy (*le soir, sur le trajet de retour*) :

les automobilistes ainsi piégés n'auront qu'une seule échappatoire :

### LES RUES DE VILLECRESNES.... !

Notre commune ne peut accepter de recueillir les nuisances routières dont les villes voisines ne veulent plus



## LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE JUSQU'A LA SORTIE SUD DE VILLECRESNES

EN TRANCHEE PROFONDE RECOUVERTE  
(dans les limites fixées par la nouvelle loi sur les tunnels)

EST LA SEULE REPONSE ACCEPTABLE

Vivre A Villecresnes

« VIVRE A VILLECRESNES » Association loi 1901 déclarée le 28 mars 1990 (J.O. du 27/04/1990)

Adresse : 21 bis rue Pasteur 94440 VILLECRESNES

**courriel** : [vavillecresnes@free.fr](mailto:vavillecresnes@free.fr)

**site** : <http://vavillecresnes.free.fr>

membre du collectif « les Amis de la Forêt Notre-Dame »